

RÉFÉRENTIELS – RS : IMPROVISER EN MUSIQUES MODALES

Préambule :

Enseigner l'improvisation

L'improvisation peut être souvent considérée comme une expression supplémentaire réservée à certains styles, à certains virtuoses, en particulier dans le jazz qui l'a magnifié dans sa version tonale (harmonique), comme un moment de grâce, une "cerise sur le gâteau"; cependant elle est souvent une composante intrinsèque des musiques modales. Développer une improvisation est bien souvent la marque que le système modal a été bien assimilé par le musicien.

Si étonnante que soit la volonté de transmettre une forme de pensée musicale qui paraît être totalement liée à la personnalisation de la musicalité, nous pouvons rappeler qu'il y a "des codes à comprendre en profondeur, à exercer ; il y a un vocabulaire minimum à acquérir, sans lequel la plus sincère des émotions ne parviendra jamais aux oreilles des autres" Jacques Siron. Jazzman 1999

Dans nombre de **musiques du monde de tradition orale, l'improvisation est une composante fondamentale**.

Elle est le plus souvent liée à des règles imposées par la structure modale (respect d'une ou plusieurs échelles, et de leur notes « pivots », succession de modes organisés en conformité avec des théories savantes, ...).

Nous pouvons ici rappeler que les musiques modales ne suivent pas les règles harmoniques de la musique tonale, pilier de la musique classique occidentale et des expressions qui en sont issues (Jazz, variété, musique pop ...).

Citons quelques exemples des musiques entrant dans le champ de la modalité : les musiques traditionnelles savantes et populaires indiennes, persanes, arabes, ottomanes et leur « dérivés », les musiques occidentales dites anciennes, de nombreuses musiques traditionnelles populaires d'occident...

Dans les musiques populaires traditionnelles occidentales l'improvisation est en général remplacée par la variation, une modification modale ou rythmique de la ligne mélodique dont la richesse est dûe à la personnalité de l'interprète ainsi qu'aux habitudes de la tradition concernée.

Ces méthodes d'improvisation, voire de variations, méritent un enseignement ciblé en raison de leur grande différence d'avec les principes de l'improvisation tonale.

La personnalisation de l'expression de "l'élève" est primordiale dans les musiques que nous enseignons certes lors de l'interprétation finale d'une oeuvre mais aussi dès le premier apprentissage d'un thème.

Henri Tournier rappelle dans "Hariprasad Chaurasia et l'art de l'improvisation" (accord croisé 2010): "Le principe même de la transmission orale induit une déformation, source de créativité. Chacun écoute, assimile, et reproduit à sa manière. C'est le premier niveau auquel on peut parler d'improvisation dans le contexte de la musique indienne."

La formation à l'improvisation modale donne une place très importante à l'échange de type maître à disciple et à l'apprentissage en situation. Ce type de transmission est lui-même porteur d'une pensée artistique souvent différente de celle portée par la culture classique de l'Occident. A ce titre, Drom, qui œuvre à la connaissance des cultures du Monde a la volonté de prendre en compte, voire de privilégier, l'accès à des modes alternatifs d'apprentissage dans le cadre de ces formations.

Lexique :

Analyse musicale : l'analyse musicale est une discipline consistant en l'étude d'une œuvre musicale de façon à en comprendre la genèse, l'architecture et les dessins. En ethnomusicologie l'analyse permet de mettre en évidence des systèmes musicaux propres à la culture musicale concernée.

Articulation: l'articulation est l'art d'imiter les inflexions de la voix humaine, dans la pratique d'un instrument de musique. L'articulation consiste essentiellement dans la maîtrise des attaques, ainsi que dans la gestion des micro-silences entre les notes (silences d'articulations), qui donnent toute leur clarté au message musical. À l'époque de la musique ancienne, les nuances étaient beaucoup moins développées qu'aujourd'hui, mais l'articulation était alors un des moyens principaux d'expression.

Echelle structurante: C'est la première structuration du mode : l'échelle (on parle parfois de gamme) structurante emploie une échelle mélodique donnée utilisant dans de nombreux cas des degrés dits non tempérés. Elle propose des

degrés pivots importants dans la structuration de la mélodie, de l'improvisation ou de la composition.

Ensemble: Un ensemble musical est un groupe de musiciens habitués à pratiquer ensemble, en amateur ou professionnellement ou un rassemblement de musiciens créé pour les besoins d'un travail spécifique.

Improvisation: En musique, l'improvisation est le processus par lequel le musicien improvisateur crée ou produit une œuvre musicale spontanée, imaginaire ou ex nihilo, en se servant de sa créativité dans l'instant, de son savoir technique et théorique et parfois aussi du hasard. Individuelle ou collective, l'improvisation respecte toujours des règles conventionnelles de langage, sans l'observation desquelles le produit sonore reste inintelligible. En musique modale l'improvisateur respecte en général la structure du mode et les codes portés par la "tradition concernée" (respect d'une ou plusieurs échelles et de leur notes « pivots », succession de modes organisés en conformité avec des théories savantes, ...)

Intonation : l'intonation musicale ou la **justesse d'intonation** définit la précision de la hauteur des notes de musique jouées ou chantées, par comparaison avec un système d'accord de référence.

Maîtres: détenteurs reconnus par leurs pairs et leurs communautés d'une culture musicale donnée et compétents dans la transmission de cette tradition (ici le mot tradition est utilisé dans son sens le plus large).

Modulation: En musique modale la modulation est le passage d'un mode à un autre, le plus souvent selon des règles énoncées dans un système tel que *me maqam*. En musique tonale on appelle modulation le passage durable d'une tonalité à une autre, et non pas forcément d'un mode à un autre, contrairement à ce que pourrait laisser croire la terminologie.

Musiques modales: musiques s'appuyant sur l'entendement modal, c'est à dire sur des codes énoncés ou non, où seul le squelette de la mélodie engendre des variations ou des improvisations. Des habitudes ou des règles savantes peuvent, dans certaines traditions, générer des successions de modulations porteuses de composition ou développant le discours des improvisateurs.

Nuances : de pianissimo à fortissimo via mezzo forte. Terme qui donne une indication au musicien sur les variations de l'intensité (volume) des sons lorsqu'ils sont joués sur un instrument de musique.

Thème : "Un thème est un motif mélodique ou rythmique ou mélodico-rythmique, parfois harmonique, suffisamment typé pour être facilement reconnaissable, et suffisamment riche pour être développé, varié, transposé ou transformé." Encyclopédie Universalis

Tradition: Style musical porté par un ensemble de règles ou de codes énoncés ou non et dans lequel se retrouvent les auditeurs mélomanes.

Pour le certificat de compétence, l'évaluation se fait sur 20 points répartis comme suit :

- | | |
|---|-----------|
| I-Structurer une improvisation modale | 10 points |
| II-Appliquer l'improvisation modale à son jeu personnel | 6 points |
| III-Analyser une improvisation modale | 4 points |

Obtention du certificat à partir 60% de réussite soit pour une évaluation sur 20 points, un score de 12 points.

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>I-Structurer une improvisation modale</p> <p>1. Mémoriser des structures mélodiques et rythmiques porteuses de l'improvisation modale en jouant un thème transmis oralement → afin de connaître l'origine de la structuration de l'improvisation, d'accompagner (de soutenir) l'improvisation d'un soliste</p> <p>2. Identifier, selon les cas, des procédés d'improvisation modale en utilisant des phrases dites « clefs en main » ou « mode formulaire » en répétant et adaptant les propositions et exercices du maître → afin d'enrichir son vocabulaire et de pouvoir utiliser ces éléments comme support à un discours d'improvisateur</p> <p>3. Pratiquer le système d'improvisation utilisé par le maître ou présent dans la tradition proposée en écoutant, imitant et expérimentant l'improvisation → afin de structurer sa pensée d'improvisateur modal et de l'intégrer à la pièce jouée</p> <p>4. Communiquer et faire comprendre ses intentions à l'ensemble en utilisant des signes visuels ou sonores. → afin de permettre à l'ensemble de soutenir ou de clore l'improvisation par la reprise d'une phrase du thème par exemple</p>	<p>Mise en situation professionnelle par le jeu soliste, et au sein d'un ensemble musical, à partir d'un thème ou d'une échelle structurante proposée par le maître. Durée : 2 à 5 minutes d'improvisation par candidat.e au sein d'une prestation d'ensemble incluant l'improvisation de chaque candidat.e</p> <p>Evaluation sur 10 points</p>	<p>[C1.1] Maîtrise du thème et de sa structure Le jury évaluera la capacité du ou de la candidat.e à jouer le thème ou le support proposé Sur 2 points : 0> le ou la candidat.e ne peut jouer le thème proposé 1> le jeu est hésitant, plusieurs éléments structurants ne sont pas présents 2> le jeu démontre une maîtrise et une prise en compte des éléments structurants du thème permettant la mise en place de l'improvisation</p> <p>[C1.2] Respect de l'échelle structurante et/ou des variations éventuelles Le jury évaluera la capacité du ou de la candidat.e à respecter les éléments constitutifs du système d'improvisation proposé Sur 3 points : 0> le candidat n'a pas respecté l'échelle et les éventuelles variations 1> le candidat a utilisé les éléments structurants mais a introduit des erreurs ou des imprécisions et/ou a manqué de cohérence dans leur emploi 2> le candidat a utilisé les éléments structurants d'une manière basique 3> le candidat a utilisé avec pertinence et à propos les éléments structurants</p> <p>[C1.3] Musicalité : Construction de l'improvisation, qualité du son, du phrasé, de la respiration, de l'ornementation Le jury évaluera la capacité du ou de la candidat.e à construire son discours musical improvisé</p>

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
		<p>Sur 3 points :</p> <p>0> le ou la candidat.e n'a pas su construire son improvisation</p> <p>1> le jeu est hésitant, la construction aléatoire, les éléments techniques sont insuffisamment maîtrisés</p> <p>2> le jeu démontre une maîtrise partielle des éléments constitutifs de l'improvisation</p> <p>3> la construction de l'improvisation est parfaitement maîtrisée et crée un véritable sentiment musical</p> <p><u>[C1.4] interaction avec les autres musiciens</u></p> <p>Le jury évaluera la capacité du ou de la candidat.e à se situer musicalement dans le groupe en suivant les règles appropriées :</p> <p>Sur 2 points :</p> <p>0> le ou la candidat.e ne prend pas en compte les autres musiciens de l'ensemble</p> <p>1> le.la candidat.e rencontre des difficultés à faire comprendre ses intentions à l'ensemble,</p> <p>2> le.la candidat.e joue en bonne intelligence avec le groupe et communique clairement ses intentions</p>

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>II - Appliquer l'improvisation modale à son jeu personnel</p> <p>1. S'approprier par l'improvisation l'interprétation des musiques modales de tradition savante ou populaire en respectant la hiérarchie des degrés, des mouvements mélodiques ascendant ou descendant potentiellement différents et des formes rythmiques → afin de s'exprimer en tant qu'interprète dans le cadre de la tradition étudiée</p> <p>2. Développer son identité musicale en adaptant les procédés à son instrument et à son jeu → afin d'intégrer l'improvisation modale à son propre répertoire et à son processus de création</p>	<p>Mise en situation professionnelle par le jeu soliste, éventuellement au sein d'un ensemble musical, à partir d'un thème ou d'une échelle structurante proposée par le maître.</p> <p>Durée : 2 à 5 minutes d'improvisation par candidat.e au sein d'une prestation d'ensemble incluant l'improvisation de chaque candidat.e. (même épreuve que pour le bloc I)</p> <p>Evaluation sur 6 points</p>	<p>[C2.1] Degré de personnalisation Le jury évaluera la capacité du ou de la candidat.e à s'approprier le ou les systèmes d'improvisation proposés sur 3 points : 0> le ou la candidat.e ne met pas en oeuvre les codes proposés 1> le ou la candidat.e tente de s'adapter aux codes proposés 2> le ou la candidat.e s'adapte aux codes proposés sans parvenir à imposer totalement sa personnalité 3> le ou la candidat.e improvise avec pertinence et créativité , adaptant les codes proposés à un jeu personnel</p> <p>[C2.2] Prise de risque Le jury évaluera la capacité du ou de la candidat.e à sortir musicalement de sa zone de confort sur 3 points : 0> le ou la candidat.e n'accepte pas la prise de risque 1> le ou la candidat.e improvise en s'efforçant de mettre en oeuvre les différentes dimensions abordées au cours du stage 2> le ou la candidat.e improvise en mettant en oeuvre les différentes dimensions abordées au cours du stage qui le font sortir de sa zone de confort 3> le ou la candidat.e crée son propre langage d'improviseur conformément aux règles proposées</p>

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>III– Analyser une improvisation modale</p> <p>1. Décrire et analyser son improvisation modale en utilisant ses propres mots et le vocabulaire approprié relatif à la tradition concernée : structure de la pièce, du système modal et éventuellement rythmique, importance ou non de l'accompagnement → afin de favoriser l'autonomie nécessaire à l'approfondissement du système modal dont l'improvisation est le centre.</p> <p>2. Envisager les rapports entre improvisation, composition, et arrangements en se projetant dans la réalisation d'une œuvre portant les caractéristiques modales de l'exemple présenté par le.la candidat.e → afin de nourrir sa pratique artistique et d'enrichir sa créativité.</p>	<p>Une présentation orale et individuelle de l'improvisation et de ses rapports avec le thème et/ou la structure, réalisée par le.la candidat.e pendant la mise en situation professionnelle</p> <p>Durée : 3 minutes par candidat</p> <p>Evaluation sur 4 points</p>	<p>[C3.1] Pertinence de l'analyse</p> <p>Le jury évaluera la capacité du ou de la candidat.e à analyser son improvisation, en incluant la prise en compte d'éventuelles erreurs</p> <p>sur 2 points :</p> <p>0> le.la candidat.e ne parvient pas à décrire sa prestation individuelle</p> <p>1> le.la candidat.e décrit sa prestation mais l'analyse musicale reste insuffisante, le vocabulaire est parfois inapproprié</p> <p>2> le.la candidat.e décrit et analyse lucidement son improvisation</p> <p>[C3.2] Projection dans une réalisation future</p> <p>Le jury évaluera la capacité du ou de la candidat.e à envisager l'emploi des éléments transmis durant le stage à la structuration d'une œuvre potentielle</p> <p>sur 2 points :</p> <p>0> le.la candidat.e ne projette pas le réinvestissement de ce stage</p> <p>1> le.la candidat.e décrit avec imprécision une application du contenu du stage dans un travail futur</p> <p>2> le.la candidat.e décrit précisément une application du contenu du stage dans un travail futur</p>